

10. Le déficit public devrait diminuer en 2026 et 2027

À l'issue d'un processus politique complexe, la France s'est engagée dans la voie de la consolidation budgétaire en 2025. Selon les dernières données publiées par l'Insee¹, le solde public s'est établi à -5,1 % du PIB, un résultat plus favorable que ce qui était attendu². Sur un an le déficit public hexagonal s'est réduit de 0,7 point de PIB, essentiellement du fait d'un ajustement structurel primaire conséquent (0,9 point de PIB), atténué par la hausse de la charge d'intérêts et le creusement de l'*output gap*.

Les tensions politiques ont subsisté pendant le traitement législatif du PLF 2026. Après plusieurs mois de débats intenses et l'engagement de la responsabilité du gouvernement via le recours à l'article 49.3 de la Constitution, la LFI 2026 a finalement été promulguée le 19 février 2026. Ce processus parlementaire heurté s'est traduit par la modification des cibles de déficit du gouvernement. Alors que le gouvernement s'était fixé, dans le PLF 2026, de ramener le déficit public à 4,7 points de PIB en 2026, il prévoit, après l'adoption de la LFI 2026, de le ramener à 5 points en 2026, soit 0,3 point de PIB de plus qu'anticipé (9 milliards d'euros)³.

10.1. Une consolidation budgétaire attendue pour 2026

L'effort budgétaire structurel serait de 0,5 point de PIB en 2026⁴.

Du côté des dépenses publiques, les économies structurelles primaires (*i.e.* hors charges d'intérêts) représenteraient un gain budgétaire de 0,4 point de PIB dans la LFI 2026. Selon nos calculs, les économies attendues issues la loi de financement de la sécurité sociale

1. Insee, 2026, « En 2025, le déficit public s'élève à 5,1 % du PIB, la dette publique à 115,6 % du PIB », *Informations Rapides*, n° 78, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8956575>.

2. Par exemple, lors de notre dernier exercice de prévision nous tablions sur un déficit de 5,4 points de PIB.

3. Pour plus de détails, voir Madec P., M. Plane et R. Sampognaro, 2026, art. cité.

4. Pour mémoire, au début du processus budgétaire le gouvernement tablait sur un effort structurel de 0,8 point de PIB. Le traitement parlementaire ayant réduit l'effort de 0,3 point de PIB, essentiellement du fait d'une révision à la hausse des dépenses publiques.

(LFSS 2026) (report de la majoration des allocations familiales à 18 ans, restrictions sur les arrêts maladie, prix des médicaments et tarifs laboratoires...) atteindraient 4 milliards d'euros en 2026 (0,1 point de PIB). La suspension de la réforme des retraites, quant à elle, aurait un coût budgétaire limité en 2026 (300 millions d'euros, négligeable en points de PIB) mais qui atteindrait près de 2 milliards d'euros en 2027 (0,1 point de PIB). Les économies prévues du côté des collectivités locales seront de 3 milliards d'euros en 2026 (0,1 point de PIB). L'État devrait ainsi réaliser un effort structurel primaire hors contribution à l'UE (PSR-UE) de 11 milliards en 2026 (0,4 point de PIB). Si l'on tient compte de la hausse substantielle du budget de la défense en 2026 (+0,2 point de PIB), alors l'effort de l'État sur les autres postes budgétaires devra être de 16 milliards d'euros (0,5 point de PIB). Plusieurs ministères voient leur enveloppe gelée et les principales missions concernées par ces ajustements sont les politiques de l'emploi et de formation, notamment les crédits dédiés aux employeurs pour l'apprentissage, l'aide publique au développement ou les crédits alloués à France 2030 et au Fonds vert.

En 2026, les prélèvements obligatoires augmenteraient de 0,3 point de PIB. Les prélèvements obligatoires sur les ménages augmenteraient de 1,5 milliard d'euros (0,1 point de PIB) avec notamment une hausse de 1,4 point de CSG sur les revenus financiers et du prélèvement forfaitaire unique. Les entreprises seraient plus mises à contribution en 2026 (+7,4 milliards d'euros, 0,2 point de PIB), en raison de l'annulation de la suppression progressive de la CVAE (1,3 milliard d'euros,) mais surtout de l'augmentation de la contribution exceptionnelle sur les grandes entreprises (7,3 milliards, 0,2 point de PIB).

Au-delà des effets de la consolidation budgétaire, le déficit diminuerait de l'extinction des dernières mesures d'urgence votées lors des crises précédentes (amélioration du solde de 0,2 point). La baisse du déficit sera atténuée par la hausse de la charge d'intérêts (+0,2 point de PIB), la morosité de l'activité (-0,1 point) et la réduction des financements européens dans le cadre du plan de relance (+0,1 point). Au total, le déficit public est attendu à 4,8 % de PIB pour l'année 2025. Ce chiffre serait plus proche qu'initialement prévu des cibles gouvernementales précédant le traitement parlementaire du budget du fait de la surprise favorable sur le déficit de l'année 2025.

10.2. Ajustement budgétaire : une réduction du déficit mais aussi de la croissance

Comme nous l'avons déjà souligné, l'effort structurel primaire porte à hauteur de 0,3 point de PIB sur les prélèvements obligatoires, principalement avec une mise à contribution des grandes entreprises et des revenus financiers, et pour 0,4 point de PIB sur les dépenses publiques primaires, en priorité sur les dépenses de l'État si l'on tient compte des dépenses contraintes (charges d'intérêts, contribution à l'UE (PSR-UE)) et de l'effort de défense supplémentaire. Cela représente un effort budgétaire global de 16 milliards d'euros en 2026 (0,5 point de PIB) et de 22 milliards d'euros si l'on exclut la hausse de la charge d'intérêts (soit 0,7 point de PIB).

Sur la base de multiplicateurs appliqués à chaque dépense et chaque prélèvement, nous avons évalué l'impact du budget 2026 sur la croissance du PIB de l'année 2026. La plupart des nouvelles mesures fiscales de la loi de finances ont des multiplicateurs budgétaires faibles à court terme (mais plus élevés à long terme), limitant les effets sur la croissance pour 2026. Ainsi, la hausse du taux de prélèvements obligatoires de 0,3 point de PIB conduirait à réduire la croissance de 0,1 point en 2026. Certaines dépenses contraintes (charges d'intérêts, PSR-UE), représentant 0,4 point de PIB, ou l'aide publique au développement (APD) ont des multiplicateurs nuls ou très faibles. À l'inverse, la hausse de la dépense de défense et la hausse de la prime d'activité, représentant 0,2 point de PIB, ont des multiplicateurs élevés (proche de 1).

Enfin, les économies structurelles sur l'État, les collectivités locales et la sécurité sociale ont des multiplicateurs à court terme relativement élevés (compris entre 0,7 et 0,8). Ainsi, lorsqu'on tient compte de la composition de l'ensemble des mesures en dépense publique, la réduction structurelle de la dépense devrait diminuer la croissance de 0,4 point de PIB. Au total, la croissance française serait abaissée de 0,5 point de PIB en 2026 en raison des effets de la politique budgétaire.

10.3. Quel scénario pour 2027 ?

Depuis 2024, les nouvelles règles de la gouvernance budgétaire européenne sont en vigueur. Dès leur mise en application et après la crise Covid et des années de politique budgétaire expansionniste⁵, une procédure de déficit excessif a été lancée à l'encontre de la France à l'été 2024. Dans ce cadre, le Plan budgétaire et structurel à moyen

terme (PSMT) pour 2025-2029 s'engage à suivre une trajectoire d'ajustement structurel de ses finances publiques à moyen terme. Les difficultés à faire adopter les projets de loi de finances pour 2025 et 2026 ont atténué la consolidation effective au cours de ces deux années. Dans le PSMT, la France avait annoncé un ajustement structurel primaire cumulé de 1,9 point de PIB pour la période 2025-2026 alors que finalement l'ajustement serait de 1,5 point de PIB (0,8 et 0,8 point de PIB structurel respectivement en 2025 et en 2026). Cet écart substantiel ne pose pas de problèmes de conformité avec les règles budgétaires pour l'année 2026 car la France avait de l'avance sur ses objectifs budgétaires.

Au regard du PSMT, en 2027 on pourrait s'attendre à un ajustement structurel de 0,7 point de PIB⁶. En faisant l'hypothèse que l'évolution cumulée inscrite dans la loi est identique à la recommandation du Conseil alors la France devra amender légèrement sa trajectoire prévue (de 0,1 point de PIB selon nos calculs)⁷. Ainsi, au total, si la France souhaite être en phase avec la recommandation du Conseil l'ajustement structurel primaire de 2027 devrait être de 0,8 point de PIB.

Dans notre prévision, nous avons inscrit un scénario de respect du PSMT et notamment de l'évolution cumulée de la dépense publique nette. En l'absence de détail sur la composition de l'ajustement, nous avons supposé qu'il est divisé en parts égales entre la dépense publique primaire et les prélèvements obligatoires. Si l'on s'en tient à cette décomposition de l'ajustement structurel, nous évaluons les pertes de croissance du PIB à 0,6 point de PIB en 2027 associées avec la mise en place de la politique budgétaire nationale.

Au vu des difficultés récentes du gouvernement à mettre en place ses projets budgétaires et étant donné que le débat sur le PLF 2027 aura lieu en pleine campagne présidentielle, ce scénario risque de ne pas se concrétiser. Par ailleurs, la contribution exceptionnelle sur les grandes entreprises, dont le rendement attendu est de 7,3 milliards (0,2 point de PIB), a été prolongée dans la loi de finances en 2026 mais pas au-delà. De même, le supplément budgétaire consacré à l'effort de

5. Heyer É., M. Plane, X. Ragot, R. Sampognaro et X. Timbeau, 2025, « Quelles trajectoires pour les finances publiques de la France ? », *OFCE Policy brief*, n° 146, <https://www.ofce.fr/pdf/pbrief/2025/OFCEpbrief146.pdf>.

6. Strictement parlant, les engagements français portent sur l'évolution de la dépense publique nette (DPN). Sur la base de la documentation disponible, il est difficile de calculer l'évolution anticipée de la DPN en 2026.

7. Il faut noter que des légères déviations par rapport aux cibles cumulées sont tolérées mais cela ne fait que reporter la charge à la prochaine législature.

défense en 2027 par rapport à la loi de programmation militaire précédente (3,5 milliards d'euros⁸), la montée en charge de la prime d'activité pour 1 milliard d'euros et les effets de la suspension de la réforme des retraites (2 milliards d'euros, soit 0,1 point de PIB) devront être compensés. De fait, pour tenir ses engagements européens, le gouvernement devra donc trouver au moins 1,2 point de PIB (près de 40 milliards d'euros) de mesures brutes de consolidation budgétaire primaire en 2027, soit significativement plus que ce qui a été fait en 2025 ou en 2026⁹.

Dans ce contexte, le déficit public devrait s'établir à 4,4 % du PIB en 2027. Encore une fois, la réduction des déficits serait partiellement contrée par la hausse de la charge d'intérêts (0,2 point de PIB) et la morosité de l'activité (0,1 point).

Malgré tout, le déficit public restera relativement élevé au cours de la période et supérieur au solde stabilisant la dette publique en points de PIB. Ainsi, la dette publique au sens de Maastricht devrait augmenter jusqu'à près de 118,3 % du PIB en 2026 (après 115,6 % en 2025) et 119,8 % en 2027.

Tableau 10.1. Évolution des finances publiques (en points de PIB)

	2024	2025	2026	2027
Solde public (= a + b + c - d - f + e)	-5,8	-5,1	-4,8	-4,4
Solde primaire hors mesures temporaires, défense et effet d'activité (a)	-2,9	-2,3	-1,7	-0,8
Nouvelles mesures budgétaires pour la défense (f)	—	—	-0,1	-0,2
Charges d'intérêts (d)	2,1	2,2	2,4	2,6
Mesures d'urgence / relance / énergie / inflation (b)	-0,6	-0,3	-0,1	0,0
Effet d'activité (y.c. effet d'élasticité) (c)	-0,3	-0,4	-0,6	-0,7
dont effet lié à l' <i>output gap</i> seul	-0,7	-0,8	-1,0	-1,0
Fonds du plan de relance européen (e)	0,2	0,2	0,1	0,0
Dette publique	112,6	115,6	118,3	119,8

Sources : Textes budgétaires, prévision OFCE avril 2026.

8. Auxquels on pourrait ajouter les éventuelles conséquences budgétaires sur la mission *Défense* du conflit militaire au Moyen-Orient (pouvant aller jusqu'à 8,5 milliards d'euros à l'horizon 2030).

9. Pour rappel, la consolidation budgétaire à réaliser serait de l'ordre de 24 milliards d'euros (0,8 point de PIB).

Ce scénario reste soumis à des nombreux aléas en grande partie défavorables. Dès 2026 le contexte macroéconomique peut se dégrader nettement plus durablement si la situation géopolitique s'enlise. Au-delà des effets récessifs directs, si les prix énergétiques augmentent fortement il ne peut pas être exclu que des mesures de soutien soient mises en place. Au-delà d'une éventuelle crise économique globale, le scénario conventionnel ici inscrit pour 2027 (respect du PSMT) peut s'avérer optimiste au regard de la fragmentation politique qui peut être exacerbée par la campagne des élections présidentielle et législatives de l'année 2027.